

COORDINATION AILP

| ARTISTES, INTERMITTENTS, EN LUTTE EN PICARDIE |

Philippe Leroy, Président
16, rue mal montée
80260 Naours

à l'attention de
**M. le directeur de
Pôle Emploi Oise et Somme**

Amiens, le 14 novembre 2009

Monsieur,

Depuis quelques temps nous constatons des retards importants dans l'étude des dossiers des Intermittents du spectacle au moment de leurs renouvellements de droits, notamment.

Il n'est pas rare que ces périodes de renouvellements durent plusieurs mois.

Il semble que les dossiers anciennement traités à Abbeville soient désormais étudiés à Amiens. Cette charge de travail supplémentaire serait, mécaniquement, à l'origine de ces retards.

Ces délais de plus en plus longs sont évidemment difficiles à vivre.

C'est pourquoi je me permets, au nom de l'association que je représente, de vous adresser cette réclamation et de vous prier de bien vouloir apporter à cette situation toute l'attention qu'elle mérite.

Je me tiens bien sûr à votre disposition et vous prie d'agréer, monsieur le directeur, mes respectueuses salutations.

Pour la Coordination A.I.L.P.
Philippe Leroy

